

Rapport financier 2019

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Papineau

Code géographique : AR800

Type d'organisme municipal : Municipalité régionale de comté

*Affaires municipales
et Habitation*

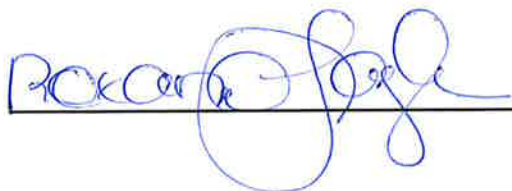
Québec 

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Roxanne Lauzon, atteste la véracité du rapport financier
de Papineau pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
(Nom de l'organisme)

Signature



Date

2020-05-20

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
États financiers audités	
Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	4
Rapport du vérificateur général	4.1
État des résultats	5
État de la situation financière	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État des gains et pertes de réévaluation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	10
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	11
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	12
Charges par objets	13
Fonds local d'investissement (FLI)	14
Fonds local de solidarité (FLS)	15
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	16
Excédent (déficit) accumulé	17
Avantages sociaux futurs	18
Renseignements financiers non audités	
Analyse des revenus	20
Analyse des charges	21

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil des maires municipal de
Municipalité régionale de comté de Papineau

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Municipalité régionale de comté de Papineau (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 11, 12 et 17, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

-nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

-nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

-nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

-nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;

-nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.,
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Montebello, le 20 mai 2020
CPA auditeur, CA permis comptabilité publique no A114112

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Budget	Réalizations	
		2019	2019	2018
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	1 829 990	1 894 989	1 841 510
Transferts	4	2 948 604	3 039 141	3 018 883
Services rendus	5	684 100	526 685	708 191
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	35 255	78 194	66 493
Autres revenus	10		165	36 155
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	5 497 949	5 539 174	5 671 232
Charges				
Administration générale	14	955 690	1 042 916	1 067 043
Sécurité publique	15	649 400	669 303	654 161
Transport	16	739 381	764 924	755 422
Hygiène du milieu	17	96 700	29 734	42 309
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 503 044	2 578 844	2 675 700
Loisirs et culture	20	233 480	259 856	234 963
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	35 888	27 831	42 759
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	5 213 583	5 373 408	5 472 357
Excédent (déficit) de l'exercice	25	284 366	165 766	198 875
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		2 293 617	2 094 742
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27			
Solde redressé	28		2 293 617	2 094 742
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		2 459 383	2 293 617

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 556 165	444 791
Débiteurs (note 5)	2	871 645	701 804
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 474 266	3 329 591
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	4 902 076	4 476 186
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	115 000	115 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	392 871	205 346
Revenus reportés (note 12)	12	2 471 759	2 223 503
Dette à long terme (note 13)	13	2 567 552	2 903 212
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
	15	5 547 182	5 447 061
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(645 106)	(970 875)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	2 257 959	2 423 250
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	807 603	803 168
Stocks de fournitures	19		
Autres actifs non financiers (note 17)	20	38 927	38 074
	21	3 104 489	3 264 492
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	2 459 383	2 293 617

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		<u>Budget</u>	<u>Réalisations</u>	
		2019	2019	2018
Excédent (déficit) de l'exercice	1	284 366	165 766	198 875
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 ())	(52 034)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		165 291	166 607
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7		165 291	114 573
Variation des propriétés destinées à la revente	8		(4 435)	(4 061)
Variation des stocks de fournitures	9			
Variation des autres actifs non financiers	10		(853)	(10 237)
	11		(5 288)	(14 298)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13			
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	284 366	325 769	299 150
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	15		(970 875)	(1 270 025)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17			
Solde redressé	18		(970 875)	(1 270 025)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19		(645 106)	(970 875)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	165 766	198 875
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	165 291	166 607
Autres			
-	3		
-	4		(36 155)
	5	331 057	329 327
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(169 841)	150 349
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	187 525	26 413
Revenus reportés	9	248 256	(97 601)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10		
Propriétés destinées à la revente	11	(4 435)	(4 061)
Stocks de fournitures	12		
Autres actifs non financiers	13	(853)	(10 237)
	14	591 709	394 190
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	()	52 034)
Produit de cession	16		
	17		(52 034)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(393 723)	(63 850)
Remboursement ou cession	19	36 707	177 921
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	513 980)
Cession	21	2 212 341	300 000
	22	1 855 325	(99 909)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23		12 016
Remboursement de la dette à long terme	24	(336 903)	(326 790)
Variation nette des emprunts temporaires	25		15 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	1 243	2 067
Autres			
-	27		
-	28		
	29	(335 660)	(297 707)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
	30	2 111 374	(55 460)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	444 791	500 251
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	444 791	500 251
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			
	34	2 556 165	444 791

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

. Statut de l'organisme municipal

La municipalité régionale de comté de Papineau (ci-après «la municipalité») est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 11 et 12 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 17.

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

S/O

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs

Les actifs se composent de ce qui suit :

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût.

Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

b) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures 2,5 % à 6,67 %

Bâtiments 2,5 %

Véhicules 5 % à 10 %

Ameublement et équipement de bureau 10 % à 20 %

Machinerie, outillage et équipement divers 5 % à 10 %

Équipement informatique 5 ans

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la municipalité, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la municipalité en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Revenus

Constatation des revenus

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019****F) Avantages sociaux futurs**

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

-Financement à long terme des activités de fonctionnement relié au Fonds local d'investissement (FLI) : au fur et à mesure du remboursement en capital de la dette (voir note 24).

H) Instruments financiers

S/O

I) Autres éléments

S/O

Modification de méthodes comptables

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 431 780	444 791
Découvert bancaire	2 () ()	
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3 2 124 385	
Autres éléments		
-	4	
-	5	
-	6	
-	7	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8 2 556 165	444 791
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9 1 069 062	287 569
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10	
Note		
Les placements à court terme portent intérêt à des taux variant de 1.10 % à 1.35% et ne portent pas d'échéance.		
Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives aux fonds local d'investissement et aux fonds local de solidarité		
Débiteurs		
Taxes municipales	11	
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13 771 795	537 300
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14 22 400	15 456
Organismes municipaux	15 72 245	142 804
Autres		
- À recevoir des baux	16 5 205	6 244
-	17	
	18 871 645	701 804
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19 169 307	333 090
Organismes municipaux	20	
Autres tiers	21	
	22 169 307	333 090
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	
Note		
Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à un taux de 3.3751 % et vient à échéance au plus tard en 2020.		

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Prêts

Prêts à un office d'habitation 24

Prêts à un fonds d'investissement 25

Autres

- 26

- 27

28

Provision pour moins-value déduite des prêts 29

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

		2019	2018
Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	538 878	181 862
Autres placements	31	935 388	3 147 729
	32	1 474 266	3 329 591
<hr/>			
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	916 946	1 212 341
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34	60 621	60 621

Note

Les autres placements de portefeuille affectés sont composés de dépôts à terme portant intérêt à des taux variant de 1.7 % à 2.17 % (1.2 % à 2.2 % au 31 décembre 2018) et échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2023.

Avantages sociaux futurs**Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs**

Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35		
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37		
<hr/>			
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40	109 127	103 029
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	8 589	8 259
	43	117 716	111 288

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44		
Autres	45		
	46		

Note